

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 14 décembre 2016

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQAM (représentée par Mme MARTIN-GENDRE), M. BERTHIER (représenté par Mme GINDRE).

Membres excusés (5) : Mme AVENA, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme MIELLE, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 7 décembre 2016

Délibération n° : 60-2016

Objet : Acceptation du don de la société OrthoMétals

Dans le cadre du nouveau contrat de Délégation de Service Public du Crématorium dont le délégataire Atrium a en charge la collecte et le recyclage des résidus métalliques issus de la crémation, il est précisé que le produit de la valorisation du recyclage est directement versé sous forme de don à un organisme désigné par le Grand Dijon.

Le produit issu de la valorisation des résidus enlevés par la société OrthoMétals, en charge de la prestation, s'élève à 11 627,40 €.

Lors du dernier comité de pilotage de la Délégation de Service Public, il a été proposé de désigner comme bénéficiaires les CCAS des 24 communes membres de la Communauté Urbaine, avec une répartition effectuée au prorata des derniers chiffres de population légale. Ainsi, la société OrthoMétals fera un don de 7 184 € au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon.

Aussi, les membres du conseil d'administration :

- décident l'acceptation de ce don en faveur du CCAS de la Ville de Dijon ;
- disent que ce don est enregistré au chapitre 77 nature 7713 ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

22 DEC 2016

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,



Nathalie KELLE



Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 15 DEC. 2016